



Appel à projets SIRIC CARPEM 2025

Financement d'une fin de thèse

❖ AAP 2025 – Financement d'une fin de thèse

Le CARPEM propose un financement d'une durée de 6 à 12 mois pour finaliser une thèse réalisée dans une équipe du CARPEM. La durée du financement sera déterminée en fonction de l'état d'avancement des travaux du candidat. Le projet de recherche doit s'inscrire dans le programme 1 et/ou 2 du CARPEM.

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- le projet de thèse (format libre, 3 pages maximum) précisant :
 - Les résultats obtenus
 - le programme restant à réaliser,
 - le plan de travail précis envisagé pour la période de financement,
 - la date prévisionnelle de soutenance
- Le CV détaillé du candidat
- Une lettre de motivation du candidat

Veuillez noter qu'un même PI ne peut soumettre de dossier s'il a un financement du CARPEM en cours.

Date limite de soumission : 18 juin 2025 à 23h59.

Envoi des dossiers à contact@carpem.fr

❖ Éligibilité

La thèse doit être réalisée dans une équipe du CARPEM. Le projet de recherche doit s'inscrire dans le programme 1 et/ou 2 du CARPEM.

❖ Informations complémentaires

Rémunération : Selon grilles de l'Université Paris Cité

Durée du financement : 6 à 12 mois non renouvelable

Évaluation des candidatures : Réponse mi-juillet 2025.

Critères de sélection :

- Profil du candidat
- Qualité scientifique du projet
- Adéquation du projet avec les thématiques du CARPEM
- Faisabilité du projet
- Impact et suites potentielles du projet / impact du projet sur la visibilité du CARPEM
- Plan de travail clairement défini

Contact : Sandrine PHAM sandrine.pham@carpem.fr (le projet CARPEM est disponible sur demande)

Rappel : Dossier à envoyer par courriel à contact@carpem.fr en un seul document assemblé au format .pdf (de moins de 3 Mo) avant le 18 juin 2025 à 23h59.